

# ROCK'N SOLEX

## TREMPLIN DE DANSE



Pour la première fois année, le tremplin du Rock'n Solex va permettre à six danseurs ou groupes de se produire au Diapason (Rennes, Beaulieu) lors d'une soirée Rennes de la Nuit. Le gagnant viendra performer lors du village de jour du festival ! Ce tremplin est gratuit, néanmoins y participer implique l'acceptation de ce règlement. La soirée se déroulera le **23 janvier 2025**.

Les inscriptions du tremplin sont ouvertes **du mercredi 23 octobre au dimanche 1er décembre 2024**.

### 1. Conditions de Participation

- ★ Le tremplin est ouvert à tout danseur, groupe de danseurs, amateur ou émergent, résidant en France, sans distinction d'âge, de sexe et de profession à la condition expresse que le candidat soit majeur.
- ★ Les membres de l'équipe organisatrice du festival en sont exclus.
- ★ Les danseurs, groupes de danseurs ne doivent pas faire partie d'une compagnie de danse professionnelle.

### 2. Caractéristiques du projet

- ★ Les participants peuvent envoyer une vidéo d'une démonstration accompagnés de la fiche d'inscription remplie et signée par mail à l'adresse mail suivante :  
[inscription.tremplin.rocknsolex@gmail.com](mailto:inscription.tremplin.rocknsolex@gmail.com)
- ★ La clôture des candidatures a lieu le **dimanche 1er décembre 2024 à 23h59**. Toute participation réceptionnée après cette date et cette heure ne sera pas prise en compte.
- ★ La participation au tremplin est gratuite. Toutefois, tous les frais relatifs à la préparation, à l'enregistrement et à l'envoi de la maquette réalisée restent à la charge des participants.
- ★ Les œuvres envoyées au concours ne seront retournées que sur demande de l'auteur ou du groupe. En conséquence, il est conseillé aux participants de conserver une copie de leur œuvre.

### 3. Droits d'auteur

- ★ Les participants, par l'acceptation de ce règlement, déclarent céder au festival leur autorisation de prise et de diffusion de photographies et de vidéos.

## 4. Modalités de sélection - Premier tour

- ★ Seule une présélection de 6 danseurs/groupes de danseurs seront invités à participer au tremplin le **jeudi 23 janvier 2025**. Cette sélection sera réalisée par l'équipe responsable de l'organisation du tremplin et s'appuiera sur des critères tels que l'originalité, la technique et la cohésion de groupe (si plusieurs danseurs)
- ★ Les danseurs sélectionnés seront prévenus par mail ou par téléphone dès que la décision de l'équipe sera prise. Toutes les informations concernant le déroulement de la soirée du tremplin leur seront alors envoyées.

## 5. Modalités de sélection - Second tour

- ★ Lors de la soirée du tremplin, les candidats seront évalués sur les mêmes critères, mais également sur leur prestation scénique (dynamisme, capacité à capter l'attention, présence/charisme, esprit de groupe, appropriation de la scène, aisance, professionnalisme...).
- ★ Le jury se réunit le soir même afin de sélectionner le gagnant en prenant en compte le vote du public organisé à la fin de la soirée. Il est composé de l'équipe Event (tremplin), de l'équipe programmation, des 6 responsables du festival Rock'n Solex, des représentants du Diapason.

## 6. Contrepartie du lauréat

- ★ Le gagnant du tremplin se représentera sur le village de jour du festival Rock'n Solex en mai 2025. Cette prestation n'est pas rémunérée. En revanche, le nom du gagnant sera diffusé à grande échelle dans le cadre de la communication autour du festival.

## 7. Cas exceptionnel lié à la Covid-19 ou au plan Vigipirate

- ★ En cas d'impossibilité de la tenue de l'événement au Diapason dans les conditions de concert habituelles (restrictions liées à la Covid-19, au plan Vigipirate ou autre imprévu) et d'impossibilité de report, le Tremplin pourra prendre une forme différente. Les 6 danseurs/groupes de danseurs retenus devront préparer une vidéo de leur prestation qui sera ensuite partagée sur la page Instagram du festival Rock'N Solex. Un système de vote (likes par post ou autre formes) sera ensuite mis en place pour déterminer le vainqueur. Si les concerts sur le festival sont maintenus, le vainqueur se représentera sur le village de jour comme prévu initialement.

# ROCK'N SOLEX

## TREMPIN DE DANSE



Cette fiche est destinée aux candidats souhaitant participer au tremplin du Rock'n Solex. Elle est à renvoyer, complétée et signée, avec la maquette par mail : [inscription.tremplin.rocknsolex@gmail.com](mailto:inscription.tremplin.rocknsolex@gmail.com).

En cas de participation en groupe, une fiche suffit, mais une personne membre doit être désignée comme intermédiaire et doit remplir cette fiche.

Le maximum de défraiement kilométrique pris en charge par le AEIR rock'n solex est fixé à **100 km**.

NOM DU GROUPE	.....
NOM,PRÉNOM	.....
NÉ(E) LE	.../.../.....
ADRESSE	.....
CODE POSTAL	.....
VILLE	.....
TÉLÉPHONE	.....
MAIL	.....
STATUT Précisez : (poste, école..)	<input type="checkbox"/> Étudiant(e) <input type="checkbox"/> Salarié(e) <input type="checkbox"/> Autre .....
Comment as-tu eu connaissance du tremplin ? <input type="checkbox"/> Presse <input type="checkbox"/> Internet <input type="checkbox"/> Organisme <input type="checkbox"/> Bouche à oreille <input type="checkbox"/> Affiche <input type="checkbox"/> Autre Précisez : .....	
Je soussigné(e)....., demeurant au ..... déclare avoir pris connaissance du règlement régissant ce concours, et m'engage à en accepter toutes les conditions. Je certifie être le dépositaire des droits liés aux œuvres utilisées et je garantis en détenir les droits d'exploitation.	

Fait à ....., le .../.../.....

Signature précédée de la mention manuscrite : « Lu et approuvé »